

fête qui avait commencé avec un traditionnel concours de pétanque.

L'Ardéchoise



Le ravitaillement d'Arcens a été, encore une fois, très apprécié des cyclistes et s'est déroulé dans une bonne ambiance. Les bénévoles étaient au rendez-vous et il y a une « relève » en préparation pour de futures courses (ci-dessus le groupe des bénévoles).



Toujours bien décoré le hameau d'Issas se renouvelle pour chaque passage de l'Ardéchoise.

Une première fête de la musique

Dans la soirée du samedi 21 juin, la première fête de la musique d'Arcens était proposée

Horaires d'ouverture de la mairie	
Lundi :	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et vendredi :	9 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30
Et de l'agence postale	
Lundi :	15 h 30 à 17 h 30
Mercredi :	8 h 30 à 12 et 12 h 30 à 15 h 30
Jeudi :	13 h 30 à 17 h

par le Comité des fêtes au stade avec le duo improvisé Céline et Jérôme. Une buvette qui proposait une petite restauration a permis une rencontre entre les habitants du village.



Informations

Fête d'Arcens

La fête du village, organisée par le comité des fêtes aura lieu les 19 et 20 juillet au stade : concours de pétanque, tombola, concert, paella sur réservation, exposition de voitures anciennes, jeux pour enfants, spectacle magie et ballons, feu d'artifice dimanche à 22 h 30, etc.... Voir les affiches !

Sécheresse

Malgré un printemps pluvieux, la préfecture de l'Ardèche a placé le bassin versant de l'Eyrieux en « alerte renforcée » puisque les débits sont descendus en-dessous du seuil d'alerte. Les arrêtés présentant les restrictions d'usages de l'eau tant pour les privés et les collectivités que pour les agriculteurs sont affichés dans le panneau d'information de la mairie et sur son site Internet.

Aux propriétaires de chiens

Il est demandé à toutes les personnes possédant un ou plusieurs chiens de ramasser leurs excréments. Il est aussi de rigueur de les tenir en laisse. Merci de respecter ces consignes pour le bien de tous.

Arcens-infos n° 2025-01
 Directeur de la publication : Thierry Girot
 Rédaction : mairie d'Arcens
 Imprimerie : mairie d'Arcens
 ISSN 1630 8646
 Dépôt légal 3ème trimestre 2025

ARCENS

N° 2025-01 - été 2025

INFOS

Le budget 2025

Le compte financier unique, selon une nouvelle désignation, de 2024 et le budget 2025 ont été votés lors du conseil municipal du 2 avril 2025 qui s'est tenu en présence d'un conseiller aux décideurs locaux des services de gestion comptable de Privas. Le compte financier présente un résultat excédentaire de 115 346,62 € qui a été affecté au budget 2025 qui sera pour l'ensemble fonctionnement et investissements de 836 487,25 €.

Compte financier 2024		
Fonctionnement	Recettes	567 988,10
	Dépenses	335 771,55
	Résultat (excédent)	232 216,55
Investissements	Recettes	209 300,44
	Dépenses	326 170,37
	Résultat (déficit)	-116 869,93
Ensemble	Recettes	777 288,54
	Dépenses	661 941,92
	Résultat (excédent)	115 346,62
Budget 2025		
Fonctionnements		533 015,15
Investissement		303 472,10
Budget de l'ensemble		836 487,25

Les travaux engagés

Route de Mons

A la suite d'un constat de malfaçon l'entreprise SCR (Société de Constructions Routières de Loriol-sur-Drôme) qui a réalisé le dernier tronçon de goudronnage de cette route va le reprendre en totalité.

Les travaux réalisés par la société Faure TP de Sécheras (07) sur la partie de la route de Mons éboulée lors de l'épisode pluvieux du 17 octobre 2024 sont les suivants :
 - création d'un mur d'enrochement avec une fondation béton ;

- mise en place de matériaux drainants pour le bon écoulement des eaux de pluie.
 Montants des travaux : 17 460 € (les montants sont TTC, sauf précision contraire).



La partie de la route qui a été emporté

Goudronnages

Des travaux de goudronnage d'entretien régulier (bicouche de graviers dont une aspergée de bitume) vont être réalisés par la même entreprise SCR sur deux tronçons de la route de Mayas.

Montant total des travaux : 68 220 €

Le plan d'eau

Le plan d'eau en grande partie comblé par des galets charriés par la rivière lors de la crue du 17 octobre a été dégagé par l'entre-



prise de travaux publics TP Valette de Saint-Sauveur-de-Montagut durant la troisième semaine de mai. De gros moyens ont été employés, pelles mécaniques, tracteurs équipés de remorques TP et camion benne.



Pour que les engins puissent accéder à la rive gauche, un passage busé a été mis en place et la plage a été reconstituée. Le déversoir a dû être réparé car il avait été très érodé par les galets lors des crues, surtout lors de la dernière. Une semelle de béton armée a été réalisée par l'entreprise Chaussinand d'Arcens.

Montant des travaux :

- dégagement du plan d'eau 20 400 €
- réparation du seuil 2 688 €

La date d'ouverture du plan d'eau ne sera pas modifiée et un surveillant de baignade sera présent pour la durée d'ouverture, du 1er juillet au 31 août.

Réparation des cloches

Le plancher du clocher, en mauvais état et présentant un danger, a été refait l'an dernier par l'entreprise Champ-Roux. Cette année les travaux envisagés concernent le remplacement des paliers de la cloche 3 et leur support pour un montant de 1 732,20 €.

Petit rappel d'histoire : Il y a trois cloches dans le clocher et une dans le campanile des pénitents. La bénédiction de la dernière cloche installée a eu lieu en 1930. La première connue date de 1782.

A noter que la cloche actuellement installée dans le clocheton du hameau de Soutron a été bénite le dimanche 8 septembre 1878. Le parrain était M. Adrien Roure, membre du

conseil municipal de la commune d'Arcens, et la marraine Maria Jacquet d'après un article d'un journal *Coulassou* édité en 1978. (A suivre pour une histoire plus complète).

Signalétique

La commune s'est engagée, avec le soutien et une subvention du PNR dans un projet de signalétique qui se réalisera en deux phases. La première est prévue en septembre pour signaler le géosite du rocher de Soutron, la chapelle et le Jardin clos du Pré nouveau. La deuxième, prévue l'année prochaine, sera une refonte de la signalétique existante. Montant des dépenses : 1980 € hors taxes avec une subvention du PNR de 50%.

Journée citoyenne

Le 21 juin, de 8 h 30 à 12 heures, la municipalité invitait les habitants pour un nettoyage des bords de la rivière. Plus d'une trentaine de personnes, dont des enfants, a répondu à cet appel et a ramassé bidons, plastiques divers, ferraille, etc..



De quoi remplir le plateau du véhicule communal et une remorque.

Accès à la chapelle

La Communauté de communes a satisfait, il y a quelques semaines, la demande de mettre en place un câble guide le long des escaliers montant du chemin d'accès à cette chapelle. Pour en continuer l'aménagement le collectif *Les passeurs de patrimoines* y a installé trois bancs gravés d'une maxime, en pensant à ceux qui souhaitent se reposer de l'effort de monté ou trouver de quoi s'asseoir pour admirer le paysage. Le premier, installé sur la pre-

mière *chamba*, est gravé de l'inscription « *la pause des anciens* », le deuxième, avant une montée un peu raide, propose « *une conférence sous l'arbre* » et enfin, au dernier virage du chemin, le banc incite à admirer le paysage avec la célèbre expression « *que la montagne est belle* ».



Considérant que trop de camping-cars séjournent sur cet emplacement qui n'est même pas communal, le maire a donc décidé d'en interdire l'accès aux véhicules par une barrière. Elle pourra être ouverte pour certaines manifestations et, en cas de nécessité, par les pompiers.

Les événements festifs

Le repas des anciens

Il a eu lieu à la salle des fêtes le 31 mai à midi et a rassemblé une quarantaine de convives autour d'un repas organisé par le Club des gents heureux.

Quelques pas de danse après le repas ont été esquissés.



La fête de l'école

Le dimanche 8 juin l'amicale laïque proposait une fête de l'école avec de nombreuses animations à la salle des fêtes et autour : les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année ; un magicien manipulateur de ballons, installé à Arcens, a proposé un spectacle très participatif pour la grande joie des enfants tout en intéressant les parents.

En extérieur, une prestation très appréciée des élèves de l'école de musique a clôturé la

